
Nombre de membres

Séance du 24 janvier 2024

en exercice: 14

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-quatre janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 16 janvier 2024, s'est réunie sous la présidence de Jean Robert DUHET

Présents : 12

Sont présents: Jean Robert DUHET, Martine SALLETTE, Corinne DELAVEYNE, Eric TAMISIER, Rémi LAPORTE, Samuel CAMPET, Maïté TEYNAC, Didier TEYNAC, Richard DEGAS, Bénédicte AUBELLE, Laurence VASLOT, Dominique ANGELY

Votants: 13

Représentés: Hervé COMPAGNET par Corinne DELAVEYNE

Excuses: Eric GOMEZ

Absents:

Secrétaire de séance: Samuel CAMPET

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 13 DECEMBRE 2023

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2023, est soumis à l'approbation du conseil municipal. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

DEL 001 2024

REAMENAGEMENT DE LA PLACE DU MONUMENT AUX MORTS - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2024

Monsieur le Maire expose le projet de réaménagement de la place du monument aux morts, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 19 981.10 € HT, soit 23 977.32 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'année 2024.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Montant des travaux HT :	19 981.10 €
TVA à 20 % :	3 996.22 €
Total TTC :	23 977.32 €
Subvention DETR (25 % maximum)	4 995.28 €
Autofinancement :	18 982.04 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 19 981.10 € HT, soit 23 977.32 €
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR pour l'année 2024.

DEL 002 2024

CREATION D'UNE PLATE-FORME POUR LE CITY STADE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2024

Monsieur le Maire expose le projet de création d'une plate-forme pour le city stade, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 33 308.65 € HT, soit 39 970.38 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'année 2024.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Montant des travaux HT :	33 308.65 €
TVA à 20 % :	6 661.73 €
Total TTC :	39 970.38 €
Subvention DETR (35 % maximum)	11 658.03 €
Autofinancement :	28 312.35 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 33 308.65 € HT, soit 39 970.38 €
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR pour l'année 2024.

AQUITAINE DE RESTAURATION

Monsieur le Maire informe qu'Aquitaine de Restauration, prestataire de la cantine, a été mise en liquidation judiciaire. Parallèlement, une recherche de candidats repreneurs a été menée. Un candidat a déposé sa candidature qui a été acceptée. Il s'agit du groupe familial CONVIVIO spécialisé dans la restauration collective créée en 1982. Cette cession devra être effective fin février.

REPAS DES AINES

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 3 mars 2024.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La population légale de BEGADAN au 01/01/2024 est de 911 habitants (914 au 01/01/2023).

QUESTIONS DIVERSES

Les membres du Conseil Municipal remercient les propriétaires des châteaux qui ont offert le vin pour les manifestations de la commune.

La séance est levée à 19 h 45.